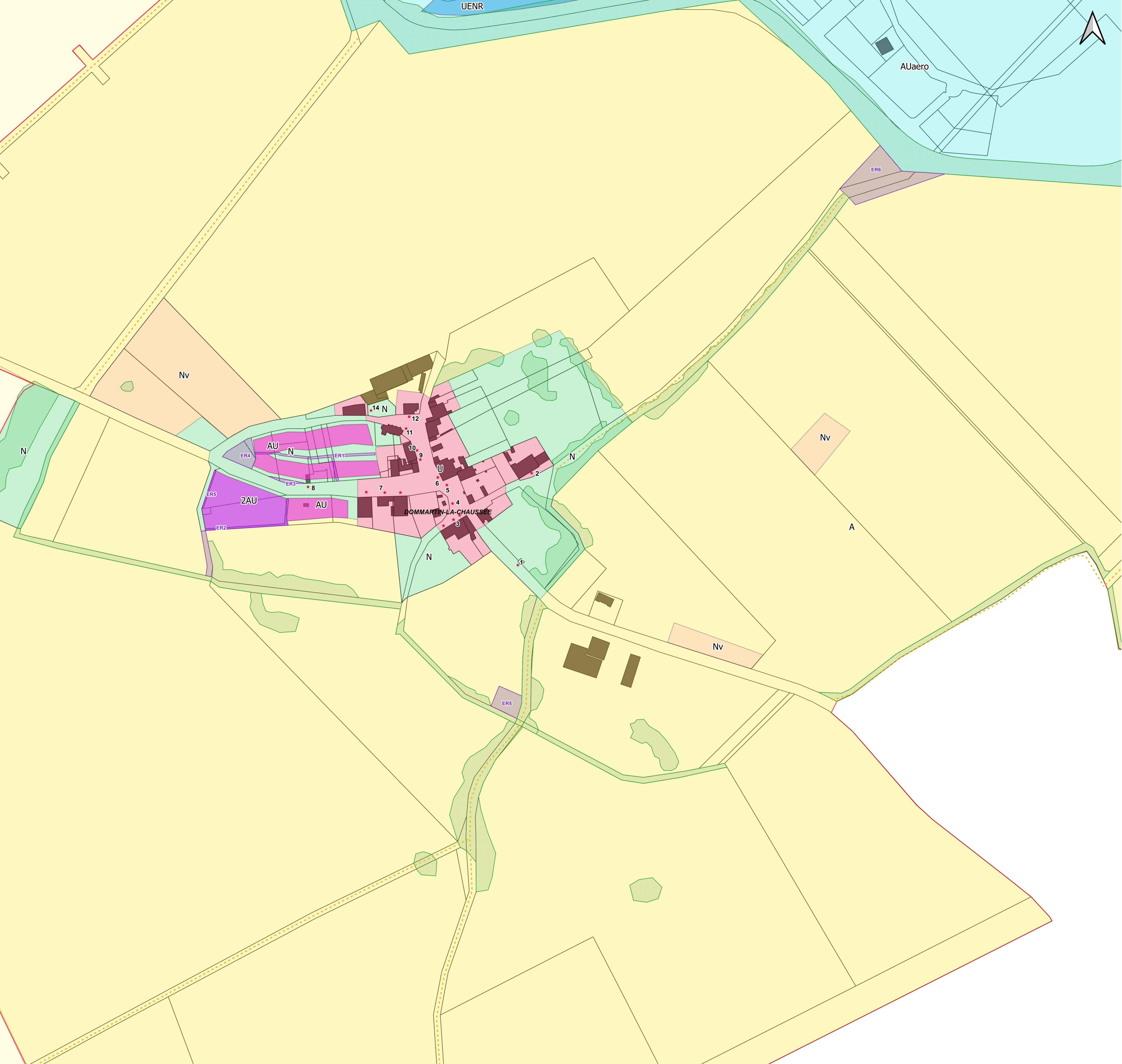




DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE		
Projet :	DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE PLU	
Mission :	DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU	
Document :	REGLEMENT GRAPHIQUE	
N° Planche	Planche 2	
U : Zone urbaine UENR : - secteur ENR AU : Zone d'urbanisation future AUaero : - secteur aéronautique 2AU : Zone d'urbanisation future à long terme N : Zone naturelle Nv : - secteur de vergers A : Zone Agricole	----- Limite communale ---- Découpage de zones Emplacements réservés Eléments Bâti Eléments Végétaux Eléments du paysage protégés au titre de l'article L123-1-5-11-2° du code de l'urbanisme. Sentier à protéger	
Echelle :	1/2000	
Dossier consultation ppa		
ESTERR URBANISME · PAYSAGE		